



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

# DÉLIBÉRATION

N° 2010-04-12

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 avril 2010

**Président :** Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents :** M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET) M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Philippe LEQUAIN), M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Jean-Michel ISSAKIDIS), Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Jean Philippe BARRET, M. Philippe NOYER (pouvoir de M. Alain-Michel LAMBERT), Mme Dana SOLECKI, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de M. Laurent DELAPORTE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL (pouvoir de M. Michel SAPORTA), Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (pouvoir de Mme Christine de la FERTE), M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Marie SENERS, M. Jean GUILBERT, et Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Roland de HEAULME).

**Absents excusés :**

M. Georges DUTRUC-ROSSET pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Philippe LEQUAIN pouvoir à M. Patrick CONFETTI, M. Alain-Michel LAMBERT pouvoir à M. Philippe NOYER, M. Christophe BOLLENGIER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU, M. Michel SAPORTA pouvoir à M. Jean-Marc FRESNEL, M. Laurent DELAPORTE pouvoir à M. Alain NOURISSIER, Mme Christine de la FERTE pouvoir à Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Jean-Michel ISSAKIDIS pouvoir à M. Olivier LEBRUN, M. Roland de HEAULME pouvoir à Mme Pascale ROCHERON, et M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 6 avril 2010

Date d'affichage de la convocation : 6 avril 2010

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de membres présents : 53

**N° de l'ordre du jour :**

**2010.04.12: Tableau des effectifs de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc**

□ **M. François de MAZIERES, rapporteur, donne lecture de la délibération**

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligation des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 portant modernisation de la fonction publique

Vu la délibération n° 2009-09-04 du conseil communautaire du 15 septembre 2009, enregistrée en préfecture le 16 septembre 2009 portant transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération

Vu la délibération n° 2009-12-06 du conseil communautaire en date du 15 décembre 2009 votant le transfert de personnel,

Considérant le transfert de compétences concernant le domaine de l'aménagement du territoire, du cadre de vie, de l'habitat et des déplacements, opéré en 2005 ;

Considérant la définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique et de politique de la ville lors du conseil communautaire en date du 10 février 2010 ;

Considérant le transfert de compétences concernant le domaine culturel et plus particulièrement les conservatoires et écoles de musique ;

Considérant que le dernier tableau des effectifs présenté dans la délibération n° 2009-12-06 du conseil communautaire en date du 15 décembre 2009 votant le transfert de personnel, n'avait pas pris en compte certaines rectifications et réajustements consécutifs au transfert de compétences.

Il est proposé d'approuver le nouveau tableau des effectifs conformément à l'annexe jointe.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil communautaire :

- 1) décide l'adoption du tableau des effectifs présenté en annexe ;
- 2) dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice en cours et suivants.

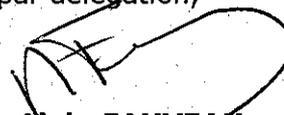
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre d'absentions : 0

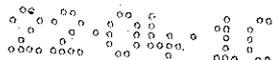
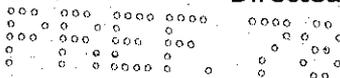
Suffrages exprimés : 62 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,  
par délégation,



**Alain FAUVEAU**  
Directeur Général des Services



**TABLEAU DES EFFECTIFS DELIBERATION N° 2010-04-12**

**ANNEXE I**

Grades	Catégories	Tableau des Effectifs au 15/04/2010		
		Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont : Temps Non Complets
Directeur général des services	A	1	1	
Directeur général adjoint des services	A	1	1	
Collaborateur de cabinet DGST	A			
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (1)</b>				
Administrateur hors classe	A			
Administrateur	A	1		
Directeur territorial	A	1		
Attaché Principal	A			
Attaché	A	6	4	
Rédacteur chef	B	1	1	
Rédacteur principal	B			
Rédacteur	B	7	6	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C			
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	2	
Adjoint administratif 1ère classe	C	1	1	
Adjoint administratif 2ème classe	C	19	17	3
Receveur principal	C			
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>38</b>	<b>31</b>	<b>3</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (2)</b>				
Ingénieur en chef classe exceptionnelle	A			
Ingénieur en chef classe normale	A	1	1	
Ingénieur principal	A	1	1	
Ingénieur	A	6	5	
Technicien supérieur chef	B			
Technicien supérieur principal	B			
Technicien supérieur	B	2	2	
Contrôleur en chef	B			
Contrôleur principal	B			
Contrôleur	B	2	2	
Agent de maîtrise principal	C	2	2	
Agent de maîtrise	C			
Adjoint Technique principal 1ere classe	C			
Adjoint Technique principal 2ème classe	C			
Adjoint technique 1ère Classe	C	1	1	
Adjoint technique 2 ème Classe	C	5	5	
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>20</b>	<b>19</b>	<b>0</b>
<b>FILIERE SOCIALE (3)</b>				
Conseillers territoriaux socio-éducatifs	A			
Assistant socio-éducatif principal	B			
Assistant socio-éducatif	B			
Educateur chef de jeunes enfants	B			
Educateur principal de jeunes enfants	B			
Educateur de jeunes enfants	B			
Agent social 2ème classe	C			
Agent spécialisé des écoles maternelles 1ère classe	C			
Agent spécialisé des écoles maternelles 2ème classe	C			
Agent spécialisé des écoles maternelles 2ème classe	C			
<b>PL</b>				
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FILIERE MEDICO- SOCIALE (4)</b>				

**TABLEAU DES EFFECTIFS DELIBERATION N° 2010-04-12**

**ANNEXE I**

Grades	Catégories	Tableau des Effectifs au 15/04/2010		
		Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont : Temps Non Complets
Agent d'animation 2ème classe	C			
<b>SOUS TOTAL</b>		0	0	0
<b>POLICE MUNICIPALE (9)</b>				
Chef de police municipale	C			
Brigadier chef	C			
Brigadier	C			
Gardien principal de police municipale	C			
Gardien de police municipale	C			
<b>SOUS TOTAL</b>		0	0	0
<b>SPORT (10)</b>				
Conseiller territorial des activités physiques et sportives	A			
Educateur des activités physiques et sportives 1ère classe	B			
Educateur des activités physiques et sportives 2ème classe	B			
<b>SOUS TOTAL</b>		0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b> (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		202	193	32

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A; B ou C

